

Revue de presse des Organisations de la Société Civile malienne

16 janvier 2009 : Suivi des recommandations du Forum sur l'éducation

Pour cette sixième édition :

1) Suivi des recommandations du Forum sur l'éducation

2) La société civile se mobilise contre les accords de gestion concertée des flux migratoires

Les médias sont largement revenus sur la toute première session du comité interministériel de suivi des recommandations du Forum sur l'Education qui s'est tenue à la Primature. Il s'agissait, à travers cette réunion, d'imprimer une cadence soutenue au plan d'opérationnalisation afin de sortir l'école malienne des difficultés qu'elle traverse.

Une série de recommandations avait été proposée lors du Forum National sur l'Education qui s'est tenu du 30 octobre au 2 novembre 2008 à Bamako. Les médias ont rappelé que pour la mise en œuvre de ces recommandations, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a institué, par décret n°08-723/PM-RM du 2 décembre 2008, un comité interministériel de suivi. Par ailleurs, le conseil des ministres a adopté le 14 janvier 2009 les conclusions et recommandations dudit Forum.

Outre le comité interministériel et le mécanisme de suivi de la mise en œuvre des recommandations du Forum National sur l'Education, un groupe de travail a été également désigné. Ce dernier est en charge de l'étude des recommandations ainsi que de la rencontre périodique de tous les acteurs de l'éducation. Ces différentes composantes sont complémentaires.

Le comité interministériel est composé de la plus part des ministères dont une implication plus grande de la part des ministères en charge de l'éducation de

l'emploi et de la formation professionnelle. Ce comité de suivi a pour mission d'examiner et d'arrêter les points des recommandations à soumettre à l'approbation du gouvernement, d'arrêter le projet de plan opérationnel pour la mise en œuvre des mesures retenues et fixer toutes les orientations en rapport avec les recommandations du Forum.

Lors de la première session du comité interministériel de suivi, les participants se sont penchés sur les mesures susceptibles d'être mises en œuvre rapidement par le gouvernement. A cet effet, il a analysé les axes prioritaires des réformes portant notamment sur :

- les mesures d'ordre législatif, humain relatives à la formation et au plan de carrière des maîtres et enseignants ainsi que leurs conditions de travail
- les mesures concernant la réforme de l'enseignement secondaire général, technique et professionnelle et celles relatives à la réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Au terme de cette première session, le Premier Ministre, Chef du gouvernement, a insisté sur la préservation de la dynamique enclenchée dans le domaine de l'éducation et qui suscite de l'espoir.

Il a également insisté sur l'importance des rencontres périodiques qui sont à la fois un cadre de rencontre de l'ensemble des parties prenantes, mais aussi le lieu pour un partage d'informations et déci-

SOURCES:

- **Nouvel horizon 21.01.09**
- **L'Essor 19.01.09**
- **Nouvel Horizon 08.01.09**

-sions prises où à prendre dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du Forum.

Par ailleurs, dans la dynamique du Forum National sur l'Education, le Ministre de l'Education de Base, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales, Mme Sidibé Aminata Diallo, accompagnée d'une forte délégation, s'est rendue successivement le 6 janvier 2009 à l'école communautaire de N'Toumbana, Kati Sananfara, à l'école privée Kampola, au groupe scolaire Mamadou Kounta et à l'école du Camp de Baguinéda.

A travers ces différentes visites, le Ministre a souhaité donner le coup d'envoi de l'opérationnalisation des recommandations issues du Forum National sur l'Education. Lors de ces différentes visites, elle a rappelé à chaque acteur de l'éducation rencontré (élèves, enseignants, parents, syndicats, comités de gestion scolaire et administration scolaire) son rôle afin que l'école retrouve ses valeurs d'avant.

Janvier 2009 : La société civile se mobilise contre les accords de gestion concertée des flux migratoires

Aujourd'hui il est question de retour volontaire et d'immigration choisie mais aussi d'implication des gouvernements des pays d'Afrique pour aider la métropole à réguler le flux migratoire. Rencontres, conférences, reconduites au pays, marches de protestation de la société civile sont devenues courantes. Les relations actuelles du Mali et de la France sont quelque peu éprouvées du fait de la problématique sur la question des maliens de France qui sont pour la plupart en situation irrégulière.

Les médias y sont revenus en ces termes : « Les relations entre le Mali et la France ont sans doute connu un nouveau tournant jeudi dernier (8janvier) avec l'échec des négociations sur la signature d'un accord sur la question de l'émigration. Cet état de fait est assez révélateur des divergences que les autorités maliennes et françaises ont sur la problématique de l'émigration ».

Aux médias de rappeler que c'est en mars 2008 qu'avait été soumis un projet d'accord sur la réadmission de nos compatriotes en situation irrégulière en France. Une manière pour la France, selon les médias, de lutter

contre l'immigration clandestine, de faciliter l'accès des maliens au marché français et enfin de réussir l'immigration choisie. En outre, les quatre rencontres tenues par les deux pays n'ont pas permis de trouver une solution à la question. Le nombre de nos compatriotes en situation irrégulière que la France entend régulariser par an constitue le point majeur de désaccord entre les deux pays. Le Mali propose 4000 à 5000 régularisations contre 1500 suggérées par la France.

Malgré la forte pression exercée par Paris, Bamako a refusé de signer l'accord sur l'immigration concertée. Selon les médias, il s'agit simplement d'avoir l'aval des autorités nationales « pour expulser en toute liberté nos compatriotes en vue d'honorer une promesse de campagne ».

Aux médias de conclure que la forte mobilisation engagée depuis six mois par la société civile au Mali, avec l'Association malienne des expulsés de France en tête, pour dénoncer le contenu de l'accord a encore porté fruit. Pour rappel cette mobilisation a eu également lieu à Paris où des associations de défense des droits des migrants se sont beaucoup impliquées.

SOURCES:

- Aurore 12.01.09
- Républicain 12.01.09
- L'Essor 12.01.09
- Républicain 07.01.09
- Républicain 06.01.09

Le Comité Technique du projet portail internet, base de données et revue de presse des OSC

Contact :

Fédération des Collectifs d'ONG du Mali — FECONG

Tel : 20.20.94.56

Email: fecongml@yahoo.fr
